Docusign Envelope ID: 55AAA501-E100-8EE6-81A9-74B6894A985D

ABBELIGHT
Société par actions simplifiée au capital de 82.846,70 euros
Siège social : 191, avenue Aristide Briand 94230 CACHAN
819 252 701 RCS Créteil

(Ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT EN DATE DU 5 JUIN 2026 CONSTATANT LA RÉALISATION DÉFINITIVE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 5 juin 2026

Je soussigné, **Monsieur Jean-Baptiste MARIE**, né le 17 décembre 1988 à CHARTRES, de nationalité française, demeurant 15 ter, rue de Versailles – 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE, président de la Société, agissant (i) sur délégation donnée par les associés par acte sous seing privé en date du 20 novembre 2025 (les « **Décisions** ») et (ii) sur délégation donnée par les associés par acte sous seing privé en date du 13 juillet 2021 (la « **Délégation BSA** »)

A PRIS LES DÉCISIONS CI-APRÈS RELATIVES À :

- constatation de la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 12.463,60 € par l'émission, au prix de (....) € l'une (prime d'émission incluse) de 124.636 actions de préférences dites « Actions Série B Ter » d'une valeur nominale de 0,10 € ;
- constatation de la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 200,00 € sur exercice de 2.000 BSA_{2021} ;
- modifications corrélatives des statuts de la Société ;
- pouvoir en vue des formalités.

Docusign Envelope ID: 55AAA501-E100-8EE6-81A9-74B6894A985D

I. CONSTATATION DE LA RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL D'UN MONTANT NOMINAL DE 12.463,60 € PAR L'ÉMISSION, AU PRIX DE (….) € L'UNE (PRIME D'ÉMISSION INCLUSE) DE 124.636 ACTIONS DE PRÉFÉRENCES DITES « ACTIONS SÉRIE B TER » D'UNE VALEUR NOMINALE DE 0,10 €

Le président,

En vertu de la délégation de compétence consentie aux termes des Décisions :

Constate que les 124.636 actions de préférence dites « Actions Série B Ter » composant l'augmentation de capital objet des décisions du Président du 30 avril 2026, d'un montant global de (….) €, dont 12.463,60 € de valeur nominale et (….) € de prime d'émission, ont été entièrement souscrites par le Bénéficiaire de la suppression du droit préférentiel de souscription (ci-après l'« **Augmentation de Capital n°1** »),

Constate que la collectivité des associés a supprimé le droit préférentiel de souscription à l'effet de réserver la souscription aux 124.636 Actions Série B Ter en intégralité au profit de :

- **(…..)**

(le « **Bénéficiaire** ») ;

Constate que le Bénéficiaire, a transmis un bulletin de souscription faisant état de la souscription de la totalité des Actions Série B Ter objet de l'Augmentation de Capital n°1.

Constate que le Bénéficiaire, a libéré à l'appui de sa souscription, la somme relative à l'Augmentation de Capital n°1, ainsi que l'atteste le certificat établi par la Banque BNP Paribas en date du 7 mai 2026.

En conséquence,

- **Constate** que l'intégralité des Actions Série B Ter ont été entièrement souscrites, qu'elles ont été libérées des sommes exigibles en conformité des conditions de l'émission et que, par suite,
- **Constate** la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n°1, d'un montant nominal de 12.463,60 € (auquel s'ajoute une prime d'émission d'un montant de (….) €), pour le porter de 82.846,70 euros à 95.310,30 euros, par l'émission de 124.636 Actions Série B Ter de 0,10 € de valeur nominale chacune,
- **Constate** que la période de souscription est close.

II. CONSTATATION DE LA RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL D'UN MONTANT NOMINAL DE 200,00 € PAR L'EXERCICE DE 2.000 BSA_{2021}

Le président,

En vertu de la délégation de pouvoirs consentie aux termes de la Délégation BSA,

Atteste avoir reçu de **(….)**,

Un bulletin faisant état sur l'exercice de 2.000 BSA_{2021} et de la souscription en conséquence de 2.000 actions ordinaires de la Société,

Docusign Envelope ID: 55AAA501-E100-8EE6-81A9-74B6894A985D

Atteste avoir reçu un document justifiant le versement effectué par **(….)** au titre de l'exercice des BSA_{2021}(ci-après l'« **Augmentation de Capital n°2** »).

En conséquence,

- **Constate** la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n°2, d'un montant nominal de 200,00 € (auquel s'ajoute une prime d'émission d'un montant de (….) €), pour le porter de 95.310,30 euros à 95.510,30 euros, par l'émission de 2.000 actions ordinaires 0,10 € de valeur nominale chacune,
- **Constate** que la période de souscription est close.

III. MODIFICATIONS CORRÉLATIVES DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Le président,

En vertu de la délégation de pouvoirs consentie aux termes des Décisions et de la Délégation BSA,

En conséquence de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n°1 et de l'Augmentation de Capital n°2,

Décide

(i) d'ajouter in fine à l'article 7 « APPORTS » des statuts de la Société les deux paragraphes suivants :

« Aux termes des décisions du Président du 5 juin 2026 agissant sur délégation de compétence consentie par la collectivité des associés en date du 20 novembre 2025, il a été constaté l'augmentation du capital social de 12.463,60 euros par l'émission de 124.636 Actions Série B Ter d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune, portant le capital social de 82.846,70 euros à 95.310,30.

Aux termes des décisions du Président du 5 juin 2026 agissant sur délégation de compétence consentie par la collectivité des associés en date du 13 juillet 2021, il a été constaté l'augmentation du capital social de 200,00 euros par l'émission de 2.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune sur exercice de 2.000 BSA, portant le capital social de 95.310,30 euros à 95.510,30 euros. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

(i) de modifier l'article 8 « CAPITAL SOCIAL » des statuts de la Société comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de quatre-vingt-quinze mille cinq cent dix euros et trente centimes (95.510,30 €).

Il est divisé en neuf cent cinquante-cinq mille cent trois (955.103) actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10 €) chacune, intégralement libérées et réparties ainsi qu'il suit :

- *deux cent quinze mille deux cent trente-huit (217.038) actions ordinaires (ci-après, les « **Actions O** ») ;*

- *trois cent soixante et un mille cent soixante-dix-sept (361.177) actions de préférence « Actions Série A » (ci-après les « **Actions Série A** ») ;*

- *cent trois mille cent soixante-dix-huit (103.178) actions de préférence dites « Actions Série B » (ci-après les « **Actions Série B** ») ;*

Docusign Envelope ID: 55AAA501-E100-8EE6-81A9-74B6894A985D

- *vingt-quatre mille quatre cent trente-huit (24.438) actions de préférence dites « Actions Série B Bis » (ci-après, les « **Actions Série B Bis** ») ; et*

- *deux cent quarante-neuf mille deux cent soixante-douze (249.272) actions de préférence dites « Actions Série B Ter » (ci-après, les « **Actions Série B Ter** »). »*

IV. POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

Le président,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le présent acte a été signé par voie électronique 05 juin 2026 **conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme www.docusign.com, ainsi que le reconnait et l'accepte le signataire.**

Certifiés conforme à l'original

Le Président

DocuSigned by:
Jean Baptiste Marie
4E05F09A0DA14DC...